HAL open science

Une comparaison paradoxale

Catherine Fuchs

To cite this version:

Catherine Fuchs. Une comparaison paradoxale. E. Moline; A. Velicu. mETA : modalité, évidentialité, temporalité, aspectualité et autres gourmandises linguistiques. Hommage à Eta Hrubaru., Bucarest : Editura Pro Universitaria, pp. 182-192, 2022, 978-606-26-1519-2. hal-03789051

HAL Id: hal-03789051

https://hal.science/hal-03789051v1

Submitted on 27 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catherine Fuchs
Lattice (CNRS, ENS)
catherine.fuchs@ens.fr

Une comparaison paradoxale

Si la langue permet tout à la fois de « dire et ne pas dire » (selon le titre de l'ouvrage de Ducrot paru en 1972), elle permet aussi, d'un même mouvement, de « dire et contredire ». Le domaine de la comparaison offre une illustration de cet étrange phénomène. Considérons les deux exemples suivants :

1. Il reste *incomparablement plus difficile* pour les femmes que pour les hommes de concilier vie professionnelle et familiale. (*J.O. de l'Union européenne*, 2007/C256/18)

2. Des programmes de formation bien construits sont *incomparablement plus efficaces* qu'un contrat aidé pour retrouver un emploi. (E. Philippe, twitter, 2017)

Ces exemples ne présentent aucune difficulté de compréhension pour les francophones, qui interprètent spontanément l'adverbe *incomparablement* comme un équivalent de *beaucoup, énormément, infiniment,* etc. A l'instar de ces adverbes, *incomparablement*, qui porte sur un marqueur d'inégalité (ici *plus*), insiste sur l'importance de l'écart entre les deux quantités respectives mises en regard par la comparaison : quantité de *difficulté (de concilier vie professionnelle et familiale)* pour les femmes *vs*. quantité de *difficulté (de concilier vie professionnelle et familiale)* pour les hommes, ou quantité d'*efficacité (pour retrouver un emploi)* de programmes de formation bien construits *vs*. quantité d'*efficacité (pour retrouver un emploi)* d'un contrat aidé.

Pourtant, à y regarder de près, la construction tient du paradoxe : comment peut-on, dans une même assertion, construire une comparaison d'inégalité et qualifier d'*incomparable* cette inégalité ? Autrement dit, comment peut-on tout à la fois comparer sans comparer tout en comparant ?

La question a déjà été abordée par Tourrette (2014), qui recourt, pour décrire ce tour, à la terminologie métalinguistique (peu intuitive) de

Damourette et Pichon (1911-1940). L'approche proposée ici nous conduira, comme on le verra, à une analyse différente de celle de Tourrette concernant la façon dont se construit l'apparent paradoxe. Les exemples sur lesquels nous nous appuierons, que nous avons recueillis sur la Toile, sont représentatifs d'emplois courants dans des registres variés (journaux, articles de vulgarisation scientifique, publicités, …) ; ils ne concernent pas le registre littéraire où, comme l'indique Tourrette (*art. cit.* : 41) à partir d'un sondage sur Frantext, le tour semble s'être progressivement raréfié.

Comparer

Construire une comparaison, c'est mettre en regard la quantité d'un certain 'paramètre' (propriété, action, ou ensemble d'objets) associée, respectivement, à l'une et à l'autre des deux entités appelées 'comparandes' (le 'comparant' – dit aussi 'échantil' ou 'repère' – et le 'comparé') (Fuchs, 2014). Une comparaison d'inégalité consiste à déclarer différentes les deux quantités (*plus / moins*), alors qu'une comparaison d'égalité pose l'identité des deux quantités (*aussi, autant / aussi peu*).

La construction paradoxale avec *incomparablement* ne se rencontre qu'avec la comparaison d'inégalité, à l'exclusion de la comparaison d'égalité : **incomparablement aussi difficile, *incomparablement aussi efficaces*. Elle concerne surtout l'inégalité sur l'échelle « orientée vers les grandes quantités » (dite comparaison de supériorité : *plus*, comme dans les deux exemples ci-dessus) mais aussi, dans une moindre mesure, l'inégalité sur l'échelle « orientée vers les petites quantités » (dite comparaison d'infériorité : *moins*) (Rivara, 1990 et 1995) :

> 3. Le fort taux d'abstention aux récentes élections s'explique par la multiplication des scrutins sans précédent dans l'histoire électorale française. Encore dans les années 1970, les citoyens étaient *incomparablement moins sollicités*. (*Le Monde*, 2017)

L'adverbe *incomparablement* porte sur le marqueur d'inégalité (*plus* ou *moins*) qui lui-même porte sur le paramètre. Dans le cas d'un comparatif synthétique, marqueur d'inégalité et paramètre sont amalgamés :

4. Le contenu de l'accord d'entreprise qui vient d'être signé est *incomparablement meilleur* aujourd'hui qu'il y a quelque semaines. (*SNJ*, 2017)

5. Le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile étrangers en République fédérale était *incomparablement moindre* que le nombre de travailleurs immigrés, même si l'asile était un sujet de discussion très présent dans les débats sur l'immigration au début des années 1980. (*Magazine-Deutschland*)

Quant au support du marqueur d'inégalité (le 'paramètre'), il s'agit le plus souvent d'un adjectif (comme dans les exemples précédents). Mais on trouve également des adverbes, des noms (précédés par *de*) ou des verbes :

6. Être capable de pouvoir fabriquer à la demande des neurones de la douleur, c'est l'assurance de tester des médicaments et molécules d'intérêt beaucoup plus vite et *incomparablement plus efficacement*. (*Science et avenir*, 2014)

7. La virtualisation de serveurs sous VMware est à peine plus coûteuse que les autres solutions, mais apporte *incomparablement plus de bénéfices*. (Lejeune, *Virtualisation VMware*)

8. La baisse de l'impôt sur le revenu *bénéficiera incomparablement plus* aux hauts revenus qu'aux petits. (*Le Monde*, 2002)

Au plan syntaxique, *incomparablement* se comporte comme tous les autres adverbes intra-prédicatifs fortement intégrés portant sur le marqueur d'inégalité : il ne peut pas être déplacé, contrairement aux adverbes extra-prédicatifs (*il est franchement plus grand / franchement, il est plus grand*, mais *il est incomparablement plus grand / *incomparablement, il est plus grand*). Du point de vue sémantique, il qualifie la manière dont la quantité associée au comparé dépasse celle associée au comparant : plus précisément, il maximise l'écart entre les

deux quantités, à l'instar de *beaucoup, bien, énormément, infiniment*, etc. Mais ce qui le distingue de ces adverbes, c'est son sémantisme particulier, qui semble récuser l'idée même de comparaison.

Sans comparer

Le *Trésor de la Langue Française*, qui donne l'adverbe *infiniment* comme synonyme de *incomparablement* employé avec un comparatif, propose la glose suivante :

> *« A un degré qui rend toute comparaison impossible »*
> (*TLFi*, entrée 'Incomparablement', § B : Avec un adv. ou un adj. au comparatif)

Employer *incomparablement*, c'est donc considérer la mesure de la différence entre les deux quantités comme tellement importante qu'elle conduit à l'incomparabilité. Plutôt que l'adverbe *infiniment*, on pourrait proposer comme synonyme *incommensurablement*, qui signifie littéralement 'd'une manière incommensurable, c'est-à-dire qui ne permet pas de mesurer la quantité envisagée' (en l'occurrence ici 'qui ne permet pas de mesurer ensemble les deux quantités envisagées').

L'incomparabilité invoquée revient en effet à considérer que la mesure scalaire des deux quantités ne peut pas se faire sur une échelle commune. Dans l'exemple suivant :

> 9. La bombe H, ou thermonucléaire, que la Corée du Nord menace de faire exploser lors d'un essai hors de son territoire, est *incomparablement plus puissante* que la bombe atomique A, comme celle lancée en 1945 sur Hiroshima. (*Le Nouvelliste*, 2017)

l'auteur veut dire que la différence de *puissance* entre la bombe H et la bombe A est si importante que la quantité de *puissance* de l'une et de l'autre ne peut pas se mesurer à l'aune d'un même référentiel.

Ce n'est donc pas, comme le dit Tourrette (*art. cit.* : 45), que l'on « basculerait de la scalarité à la non-scalarité » parce que l'on franchirait un seuil dans l'échelle implicite. L'idée de scalarité reste présente : c'est elle qui fonde la comparaison d'inégalité. Mais c'est la possibilité d'une échelle commune qui se trouve récusée : chacune des deux comparandes appelle une échelle différente pour mesurer la quantité du paramètre.

On comprend dès lors que des arguments précis soient généralement invoqués pour justifier cette impossibilité à trouver une échelle commune :

> 10. Petite et cursive, la caroline est une écriture ronde et régulière, d'une grande lisibilité. Elle est *incomparablement plus fonctionnelle* que les deux écritures pratiquées à l'époque mérovingienne : *la première, en lettres majuscules, était trop longue à copier et la seconde à déchiffrer à cause de ses ligatures compliquées et de ses spécificités régionales, qui la rendaient incompréhensible aux étrangers*. (BNF, *Gallica*)

Dans cet exemple, l'absence d'échelle commune de degrés de *fonctionnalité* entre l'écriture caroline et les deux autres écritures est justifiée par un ensemble de caractéristiques propres à chacune d'entre elles.

Dire que la mesure scalaire des deux quantités ne peut pas se faire sur une échelle commune, c'est en quelque sorte considérer les deux comparandes comme des entités qui, selon l'expression sportive, *ne concourent pas dans la même catégorie* : les performances des poids-plumes et celles des poids-lourds ne sont pas mesurées sur une seule et même échelle. Un abîme sépare donc les deux comparandes ; comme c'est le cas, dans l'exemple suivant, du *chat* et de l'*homme* à propos de l'*efficacité (de leur vision nocturne*) :

> 11. Les chats ont une excellente vision nocturne. (…) En effet, ils possèdent un nombre très élevé de bâtonnets (cellules sensibles à la lumière) : *environ 150 millions contre 120 millions pour l'homme*. De plus, *leur pupille a la capacité de s'ouvrir beaucoup plus que la nôtre*, laissant ainsi passer à travers leur œil un plus grand nombre de rayons lumineux. Enfin, au fond de leurs yeux, *les chats ont une couche réfléchissante, que les hommes n'ont pas*, ce qui leur permet une nouvelle fois, de capter plus de lumière. (...) La nuit, leurs yeux sont « phosphorescents ». C'est cette couche réfléchissante qui en est à l'origine. La vision nocturne du chat est donc *incomparablement plus efficace* que la nôtre, ce qui en fait un excellent chasseur nocturne. (La vision des chats, *Kidi'Science*)

La construction paradoxale conduit ainsi à traiter les deux comparandes comme relevant de deux catégories distinctes. En maximisant à l'extrême la différence quantitative sur le paramètre, elle

maximise aussi par voie de conséquence la différence entre les entités : la *vision nocturne* du *chat* et celle l'*homme* présentent de telles différences qu'elles sont considérées comme deux types de *vision nocturne* totalement étrangères l'une à l'autre ; du même coup, le *chat* et l'*homme* sont traités comme deux types d'être vivants radicalement différents, c'est-à-dire incomparables.

On conçoit aisément que ce tour soit particulièrement approprié lorsque le paramètre désigne une propriété 'relative' (Kennedy, 2007), dite encore 'syncatégorématique', c'est-à-dire dont la mesure est relative au sujet auquel elle s'applique en tant que prédicat : une *grosse souris* reste un petit animal, et un *petit éléphant* reste un gros animal. On dira donc facilement :

12. Un petit éléphant est *incomparablement plus gros* qu'une grosse souris.

pour signifier que leur taille respective ne peut se mesurer sur la même échelle et que, par conséquent, il s'agit de deux catégories d'animaux radicalement distinctes.

Le tour s'emploie également dans le cas d'une entité considérée à deux moments différents du temps, et dont on veut faire entendre qu'il ne s'agit pas du tout de la même chose, que « cela n'a rien à voir » :

13. Tous les spécialistes s'accordent à dire que la pression sur les ressources sera *incomparablement supérieure* dans 20 ans à ce qu'elle est actuellement. (Atlas-Ouest Afrique)

14. L'analyse des témoignages humains (chroniques, tradition orale), des modifications du milieu naturel et des données climatiques montre que la sécheresse actuelle est *incomparablement plus étendue, plus aiguë, plus destructrice* que les sécheresses passées. (Toupet, 1989)

Le tour se rencontre même, chose étonnante, dans des énoncés à caractère scientifique, où l'on pourrait s'attendre à ce que les quantités du paramètre associées à chacune des deux entités soient mesurables sur la même échelle ; mais ce que l'énonciateur entend souligner, là encore, c'est la radicale hétérogénéité des deux comparandes :

15. Les rayons cosmiques, ont constitué jusqu'aux années cinquante la principale source des progrès réalisés dans la connaissance de la structure intime et des lois de la matière. L'avènement des grands

> accélérateurs a permis des progrès remarquables en raison de l'intensité et de la nature des faisceaux de particules produits. Aujourd'hui, un retour s'opère vers l'étude des rayons cosmiques : les chercheurs disposent maintenant de détecteurs au sol ou dans l'espace qui vont leur permettre d'accéder à des phénomènes d'énergies *incomparablement plus élevées* que celles fournies par les accélérateurs. (*Astroparticules et neutrinos*, IN2P3)

L'idée d'incomparabilité se retrouve également en français dans l'expression *sans comparaison*, dont le sens est proche de celui de l'adverbe *incomparablement*, bien que leur fonctionnement syntaxique soit différent. *Incomparablement* est intra-prédicatif et très fortement lié au marqueur d'inégalité sur lequel il porte, alors que *sans comparaison* est détaché et porte sur toute la relation prédicative. *Incomparablement* a donc un fonctionnement *de re*, alors que *sans comparaison*, qui exprime un point de vue subjectif du locuteur sur l'énonciation même de la comparaison, a un fonctionnement *de dicto*.

Les emplois de *sans comparaison* portant sur une inégalité étaient bien attestés à l'époque classique, comme en témoignent les deux exemples suivants :

> 16. Il est *sans comparaison plus facile* de faire ce qu'on est que d'imiter ce qu'on n'est pas (Louis XIV)
>
> 17. La mort est une privation qui n'est rien, et quoique je fasse différence entre la dignité et l'espèce, *j'estime sans comparaison plus* un chien vivant qu'un satrape mort ; la plus belle est celle qui vient la plus tard ; comme il y a des brutaux et des désespérés qui l'aiment et qui la cherchent, il est des vertueux et des sages qui la fuient et qui la haïssent. (Cl. Le Petit, 1662)

La tournure *sans comparaison* ainsi appliquée à une inégalité revient à dire que le comparé dépasse tellement le comparant que la comparaison n'a tout simplement pas lieu d'être : l'inégalité est trop manifeste pour qu'il soit question de la vérifier par une mesure quantitative. Ici encore, une expression venue du monde du sport pourrait être invoquée : *y'a pas photo,* c'est-à-dire « il n'est pas besoin de faire appel à une photo pour être certain de la différence entre les deux ». Bien que très proches sémantiquement (puisque les deux expressions prétendent récuser la comparaison sur laquelle elles s'appuient), *incomparablement* et *sans*

comparaison divergent sur les raisons d'exclure la comparaison : *incomparablement* invoque l'impossibilité d'une mesure commune, alors que *sans comparaison* la considère comme sans objet.

En français contemporain, *sans comparaison* ne s'emploie plus guère avec un comparatif mais se rencontre principalement avec un adjectif au superlatif ; l'expression signifie alors qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une comparaison pour vérifier que l'entité en question possède la qualité au haut degré auquel nulle autre entité ne la possède :

18. Il est *sans comparaison le meilleur* d'entre nous.

Tout en comparant

Pour paradoxale qu'elle soit, la tournure en *incomparablement plus / moins* n'en revient pas moins à effectuer une comparaison. L'exemple (1) dit bien qu'*il est plus difficile pour les femmes de concilier vie professionnelle et familiale que pour les hommes*. Mais en même temps, en maximisant l'écart quantitatif au point d'introduire l'idée d'une différence d'échelle de mesure, il opère une catégorisation différentielle des *femmes* et des *hommes*.

De ce qui précède, on peut donc conclure (a) que la tournure s'appuie bien sur une comparaison d'inégalité, (b) qu'elle prétend réfuter cette comparaison en invoquant l'impossibilité d'une mesure commune, ce qui conduit à traiter les comparandes comme relevant de catégories radicalement hétérogènes, et (c) que, pour autant, cette apparente contradiction n'annule pas la comparaison mais instaure l'idée d'un fossé incommensurable entre les comparandes.

On s'explique ainsi que, discursivement, le tour soit massivement présent dans deux grands domaines (comme en témoignent les nombreux exemples contemporains que nous avons pu observer sur la Toile) : celui de la religion et celui de la publicité.

Dans le domaine religieux, il permet d'insister sur l'abîme qui sépare le divin (ou la vierge Marie) de tout élément de la création ou de toute autre créature :

19. Recevant l'Emmanuel nouveau-né, elle [Marie] contempla *une lumière incomparablement plus belle que le soleil*, elle ressentit un feu que les eaux ne pouvaient éteindre. Dans la petite lampe d'argile qu'était *le corps qu'elle avait enfanté*, elle reçut la splendeur qui illumine toutes choses ; elle porta dans ses bras le Verbe qui porte l'univers. (Amédée de Lausanne, Monastère des moniales cisterciennes à Campénéac)

20. Il est digne en vérité de te célébrer, ô Mère de Dieu, bienheureuse et très pure et Mère de notre Dieu. Toi plus vénérable que les chérubins et *incomparablement plus glorieuse que les séraphins*, qui sans corruption enfantas Dieu le Verbe, toi véritablement Mère de Dieu, nous te magnifions. (Cantique à la Mère de Dieu, prière orthodoxe, paroisse de la Ste Trinité)

Dans le domaine de la publicité, il permet de souligner le caractère prétendument unique du produit vanté, qui se démarque totalement par rapport à d'autres (ou à tous les autres) produits :

21. Zadar possède le plus beau coucher de soleil au monde, *incomparablement plus* beau que celui de Key West en Floride. (Office du tourisme de la Ville de Zadar - Accueil)

22. Le robot-tondeuse Gardena. Sa discrétion et son silence vous raviront. *Incomparablement plus discret* qu'une tondeuse classique, le calme sera le maître-mot dans votre maison. (Gardena, Internet)

23. « Réso Bio » est maintenant reconnu pour son efficacité (prix ultra-compétitifs), son assortiment *incomparablement plus important* que celui du circuit des franchisés, sa disponibilité aux demandes et commandes de ses clients, sa bonne ambiance de travail. (Réso Bio, Internet)

Dans tous les cas, il s'agit donc de comparer tout en revendiquant le caractère unique de l'entité comparée.

Qu'il me soit permis, pour terminer sur une note plus personnelle, de remercier notre collègue et amie Eta Hrubaru d'avoir su, au fil des années, organiser et animer la belle série des séminaires de l'Aclif –

séminaires *incomparablement plus stimulants scientifiquement et chaleureux humainement* que les plus réussis des colloques dont nous aurions pu rêver !

BIBLIOGRAPHIE

DAMOURETTE, Jacques & Edouard PICHON (1911-1940) – *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris : d'Artrey.

DUCROT, Oswald (1972) – *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris : Hermann.

FUCHS, Catherine (2014) – *La comparaison et son expression en français*, Paris : Ophrys.

KENNEDY, Chris (2007) – « Vagueness and Grammar : the Semantics of Relative and Absolute Graduable Adjectives », *Linguistics and Philosophy* 30, Springer, 1-45.

RIVARA, René (1990) – *Le système de la comparaison : sur la construction du sens dans les langues*, Paris : Minuit.

RIVARA, René (1995) – « Pourquoi il n'y a que deux relations de comparaison », *Faits de Langues* 5, Paris : Presses Universitaires de France, 19-39.

TOURRETTE, Eric (2014) – « Incomparables comparaisons », *L'Information grammaticale* 143, Louvain : Peeters, 41-46.